



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 20 février 2018

À la une

Dans la perspective de la prochaine **réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage**, Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a confié à Catherine SMADJA une mission sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes dans ce domaine. L'étude menée durant six mois a conduit à la formulation de 36 recommandations visant à combattre les inégalités dans l'accès aux formations qualifiantes et à « [Faire d'un système rénové de formation professionnelle un outil majeur d'égalité au travail entre les femmes et les hommes](#) ».



Une attention particulière a été portée au secteur du numérique et aux métiers de l'innovation, où la place des femmes doit résolument progresser. Ce rapport, élaboré dans le cadre des travaux menés par le **Conseil supérieur de l'Égalité professionnelle (CSEP)**, a été remis à Marlène SCHIAPPA le 20 février, en présence de Brigitte GRÉSY,



secrétaire générale du CSEP. Dans son discours la ministre a rappelé que l'offre de formations qualifiantes prend moins en compte les métiers occupés majoritairement par des femmes et que les 32 milliards d'euros de la formation professionnelle ne bénéficient pas autant aux femmes qu'aux hommes. « *Nous allons changer cela* », a-t-elle martelé sur **Twitter**. Elle a également annoncé que le gouvernement lancera une campagne de communication sur la formation professionnelle en direction des femmes.

Action gouvernementale

Lors de l'hommage national aux Invalides qui lui avait été rendue le 5 juillet 2017, Emmanuel MACRON avait annoncé que Simone VEIL (photo), rescapée de la Shoah, ancienne ministre de la santé et ex-présidente du **Parlement européen**, reposerait au Panthéon avec son époux, Antoine, disparu en 2013. Le 19 février, l'Élysée a annoncé que Simone VEIL entrera au Panthéon le 1^{er} juillet prochain.



La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique VIDAL (photo), a annoncé dans la matinale de **CNews**, le 19 février, qu'une cellule d'écoute sera créée dans chaque université, à partir de la rentrée 2018, pour que les victimes de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles qui souhaitent s'exprimer puissent être écoutées et accompagnées si nécessaire vers la justice. « *Des lieux spécifiquement dédiés et hors hiérarchie* »,

a-t-elle ajoutée. Frédérique VIDAL avait évoqué ce projet pour la première fois en décembre 2017, lors d'un colloque sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. Signalons qu'à l'occasion de la **Journée internationale des femmes et des filles de science** (veille du 6 février), [le ministère a publié plusieurs sujets à la une de son site](#), en particulier pour annoncer un renforcement du partenariat pour le **prix Irène Joliot-Curie**, « *pour qu'au-delà de tout stéréotype sexiste, les filles du monde entier puissent inventer, explorer, innover par la science, et qu'il n'y ait plus d'obstacles à ce qu'elles s'imaginent chercheuses ou ingénieures* ».

Alors que les ateliers du **Tour de France de l'égalité** s'enchaînent en présence de la ministre, deux nouveaux entretiens de Marlène SCHIAPPA sont à signaler. Le 20 février, la secrétaire d'État en charge à l'Égalité entre les femmes et les hommes était l'invité de **France Info**, elle y a notamment confirmé les propos tenus la veille à Arcachon : « *Comme vous j'écoutez la radio et j'entends parfois : ah, Marlène Schiappa a encore quelque chose à dire ! Eh, bien ! Oui j'ai encore des choses à dire. Tant qu'il y aura 84 000 viols par an et une femme tuée tous les trois jours par son conjoint, j'aurai encore quelque chose à dire !* ».



Elle s'est également exprimée sur la remise du rapport sur les enjeux de l'égalité en matière de formation professionnelle et d'apprentissage et sur le « *risque* » lié « *pouvoir* » en matière de violences sexistes et sexuelles ([retrouver l'intégralité de l'entretien sur France Info](#)). Sur **BFMTV** le 18 février, a également abordé plusieurs sujets. Elle a en particulier répondu aux propos de la militante féministe Caroline DE HAAS, ancienne conseillère chargée des relations avec les associations et de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein du cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM, qui avait déclaré à **l'Obs** qu'un homme sur deux ou trois était susceptible d'être un agresseur. Un chiffre auquel a répondu Marlène SCHIAPPA par un « *fermement non* », « *mathématiquement, arithmétiquement, ce chiffre-là est faux* » ([retrouver l'intégralité de l'entretien sur BFMTV](#), notons



que Caroline DE HAAS a mis en ligne une mise au point sur son blog sur cette polémique). Signalons enfin le portrait de Marlène SCHIAPPA dans **The New Yorker** (« [The Feminism of France's Minister for Gender Equality](#) ») avec cette phrase assez drôle sur la déception des féministes que Macron ne choisisse pas de femme comme cheffe du Gouvernement mais : « *Edouard Philippe, (...) whose sole contribution to diversity is his beard* ».

Le 13 février, la **commission nationale du label Égalité professionnelle** s'est réunie et a attribué le label Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à deux nouvelles structures : le **ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes Publics**, qui rejoint le ministère de la Culture et le ministère des Affaires étrangères. La commission a apprécié ses « pratiques inspirantes », en



collaboration avec la MIPROF pour mener des actions de sensibilisation des agent-es et des cadres en matière de lutte contre les stéréotypes (déjà 35 000 agent-es sont formé-es !). Et le **Centre Hospitalier de Thuir** (Pyrénées Orientales) qui devient le premier établissement hospitalier à obtenir le label Égalité à l'unanimité. La commission a noté une campagne de communication bilingue français-catalan contre les agressions sexistes et un caducée en écriture égalitaire ! Le directeur de l'établissement a indiqué que « *l'égalité professionnelle est le seul sujet RH où la direction est remerciée par l'ensemble du personnel !* ». Signalons que la **BNP** a obtenu le renouvellement du label Égalité : six filiales sont désormais labellisées.

Parlement

Déposée au **Sénat** le 11 juillet 2017 par Françoise LABORDE (photo) et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi sur le régime de l'exécution des peines des auteurs de violences conjugales propose de modifier le régime de l'exécution des peines des auteurs de violences conjugales, afin de les maintenir à une distance effective des victimes. Le rapport de Brigitte LHERBIER, fait au nom de la commission des lois, et le résultat des travaux de la commission le 14 février ont été mis en ligne [dans le dossier législatif de la proposition de loi](#). La discussion en séance publique aura lieu le 22 février.



Défenseur des droits

Le **Défenseur des droits**, Jacques TOUBON, Marlène SCHIAPPA et Frédéric POTIER, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), étaient rassemblés le 24 janvier pour le lancement du « [Guide pratique contre les LGBTphobies](#) » initié par l'association **SOS homophobie**. C'est au titre de sa mission de défense des droits et des libertés et dans le cadre de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits que l'institution a contribué à la rédaction de ce guide.



Haute autorité de santé

Depuis 2016, une campagne nationale de prévention et d'information sur l'endométriose de l'association **Info Endométriose**, puis la signature avec le ministère en charge des Droits des femmes d'une convention de partenariat, ont permis de rendre plus visible cette maladie jusqu'ici ignorée ou cachée (synthèses des 14 mars, 8 avril, 20 juin 2016, 13 mars, 7, 24 avril et 22 décembre 2017) « *L'endométriose est une maladie mal repérée, avec une prise en charge insuffisamment coordonnée, entraînant un retard diagnostic et une errance des femmes* ». Face à cette forte attente, la **Haute Autorité de Santé** (HAS) et le **Collège national des gynécologues et obstétriciens français** (CNGOF) ont actualisé [les recommandations relatives à sa prise en charge](#). L'objectif est de permettre à chaque femme de bénéficier d'un parcours de soins homogène, coordonné et optimal, avec comme facteur clé l'information des patientes. Ainsi, les recommandations abordent chaque étape de la prise en charge, du diagnostic aux traitements et les situations d'infertilité.

International

Le **Parlement européen** demande des mesures visant à promouvoir l'égalité des genres dans le secteur des médias. Un rapport adopté mardi par la commission des droits des femmes appelle les États membres et les organismes nationaux pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes à mettre en œuvre la législation existante sur l'égalité des sexes et à encourager la présence et la promotion des femmes dans le secteur des médias. La commission appelle également à intégrer l'égalité entre les sexes et à promouvoir l'image des femmes dans tous les contenus médiatiques, et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les médias. Le rapport sera voté en plénière au mois de mars. [Retrouver le communiqué de presse](#). Une motion a également été adoptée pour promouvoir la place des femmes dans le secteur du numérique dans **l'Union européenne**.



La **Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée** a mis en ligne un nouveau « Diagnostic de terrain » intitulé « [Pour l'inclusion des acteurs locaux dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin à Alger](#) ». Ce diagnostic prend deux quartiers de la ville d'Alger comme cas d'étude pour analyser la situation des femmes entrepreneures et le rôle de l'État et des acteurs locaux dans la promotion de la participation des femmes à l'économie.

Agenda

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis organise sa 16^e rencontre – Journée professionnelle le **mardi 6 mars** à Bobigny sur le thème « [Stop violences faites aux femmes. Mieux prendre en compte leur parole](#) ». « *Accueillir la parole des femmes, les écouter, les accompagner, le traitement médiatique et politique de cette parole ; tout ceci doit être désormais considéré à sa juste hauteur pour une prise de conscience collective. C'est le sens du programme de cette journée* ».



Le **MAGE** organise une table-ronde dans le cadre des « Amphis du Mage » le **mercredi 28 mars** sur le thème « [Le suffragisme radical. Une autre histoire de la lutte des femmes britanniques pour leur droit de vote](#) » à l'occasion de la parution le 15 mars, en français, de l'ouvrage de Jill LIDDINGTON et Jill NORRIS « [Histoire des suffragistes radicales](#) » chez **Libertalia**. Les deux historiennes féministes britanniques, retracent ici le combat oublié des suffragistes radicales (veille du 15 février). Ce classique de l'histoire des femmes, initialement paru en anglais en 1978, a été largement diffusé outre-Manche.



Parutions



Actes Sud publie « Les Joies d'en bas » de Nina BROCHMANN et Ellen STØKKEN DAHL. « *On s'imagine tout savoir sur l'organe sexuel féminin, car il en est souvent question dans les magazines et sur Internet* », explique la maison d'édition. « *Mais voilà que Les Joies d'en bas, écrit par deux futures praticiennes norvégiennes et traduit dans une trentaine de langues, dissipe enfin un ensemble de mythes ou de fausses vérités entourant le sexe* ». Selon **Télérama** du 14 février, « *leur précieux manuel (...) est une révolution* ». « *Ces intrépides Norvégiennes se sont données une mission d'« utilité publique » : écrire un livre pour sortir la minette de sa cachette et la débarrasser de tous les mythes qui lui collent à la peau. Un livre « médical mais pas ennuyeux », ou rien ne serait sale ou vulgaire. (...) Bref, un livre à mettre entre toutes les mains, jeunes et moins jeunes, féminines et masculines, pour « prendre possession de notre corps avec assurance et confiance, et affirmer que oui, le sexe féminin est fabuleux !* ».

Associations

Le 15 février, le Laboratoire de l'égalité a diffusé un communiqué titré « [L'égalité entre les femmes et les hommes doit être au cœur de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle](#) ». Selon l'association, il faut « *placer l'égalité femmes-hommes au cœur de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle* » et « *valoriser le potentiel des femmes en réduisant l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes* » (lire page 1).



Revue de presse

MONDE – *Désormais, les femmes parlent, partout dans le monde* ». Le dernier magazine hors-série de **Courrier international** est consacré aux combats mondiaux des femmes en quatre grandes parties : « Corps », « Pouvoir », « Image » et « Lutte ». De l'Allemagne aux États-Unis, de la Chine à l'Arabie Saoudite, du Cambodge à l'Irlande, de la Corée du sud à la Côte d'Ivoire, à l'Inde ou la Pologne, le magazine a l'intérêt de faire le point sur les situations contrastées du « *combat mondial* » des femmes sur les cinq continents. Et selon **Courrier international**, dans la rue, dans l'art, à la télévision, sur les réseaux sociaux, « *la lutte continue* ». Signalons l'article « *L'alibi de la folie* » de la féministe britannique Laurie PENNY. Selon elle, « *le champ lexical de la folie est le dernier recours d'une société qui ne peut plus nier l'existence d'une oppression et d'une violence structurelle* ».



VILLES – « *L'aménagement des villes construit l'inégalité* » et « *les disparités de genre pourraient être encore aggravées par l'émergence de la ville dite « durable et intelligente* », redoute le géographe Yves RAIBAUD dans un passionnant entretien avec **Le Monde** du 17 février. Il constate l'échec des politiques urbaines de mixité, et estime qu'il est temps de développer des outils comme les budgets intégrant l'égalité, les marches des femmes et les observatoires des inégalités.

SPORTS – On retrouve Yves RAIBAUD dans une tribune titrée « *Pourquoi les hommes sont-ils plus sportifs que les femmes ?* », publiée par **Libération** le 16 février. « *L'inégalité des sexes face au sport n'a rien de naturel* », souligne le géographe : « *dès l'enfance, infrastructures et moyens publics sont consacrés en priorité aux garçons. Un rattrapage s'impose* ».

BOITE – Dans sa chronique « Ma vie en boîte » du 17 février, Annie KAHN, journaliste au **Monde**, lance un « *Avis aux hommes indifférents à la réussite de leur conjointe* ». « *On ne voudrait pas trop rafraîchir l'atmosphère* », écrit-elle. « *Mais trois jours après la Saint-Valentin, il nous paraît important de tirer quelques signaux d'alarme. Si vous et votre actuel ou futur conjoint avez envie de fêter de très nombreux autres 14 février ensemble, mieux vaut être, dès le début, très clair quant à vos projets de vie personnels, mais aussi professionnels. Faute de quoi, toutes choses égales par ailleurs, votre union risque de mal se terminer* ». En effet, selon la journaliste, de nombreuses épouses, frustrées de n'avoir pu mener la carrière qu'elles espéraient, reprennent goût à l'indépendance, une fois les enfants élevés, et sont prêtes à s'engager dans une nouvelle vie amoureuse.

WEINSTEIN – Et l'UNEF revient à la une (six pages dans **Libération** du 20 février). L'année dernière, une cinquantaine d'anciennes militantes du syndicat étudiant dénonçaient dans **Le Monde** les violences sexistes et sexuelles dont elle a été victime (veille du 29 novembre). **Libération** a cette fois recueilli les témoignages de seize femmes victimes déclarées de harcèlement, d'agressions sexuelles et de viols de la part de dirigeants de l'organisation étudiante entre 2007 et 2015. Longtemps inaudibles, ou silencieuses, ces anciennes militantes racontent... Le quotidien explique également qu'« *entre pressions et rendez-vous secrets, (il) a rencontré des obstacles sans précédent dans une enquête qui entremêle vie privée et vie militante* ». On signalera deux nouvelles tribunes dans le « Libé » du 16 février : « *"Éternel féminin", sempiternelle fatalité* » et « *Après la "liberté d'importuner", celle de corriger?* ».



BIOÉTHIQUE – Déboutées par la **Cour européenne des droits de l'homme** (CEDH), deux Françaises en appellent à la justice administrative pour faire valoir leur droit à la PMA. La semaine dernière, la CEDH, saisie en 2015, a jugé leur requête irrecevable, au motif, notamment, qu'elles n'avaient pas épuisé les recours au niveau national (veille du 15 février). Alors les deux jeunes femmes ont décidé de « *prendre la CEDH au mot* » et de déposer une requête devant le tribunal administratif pour contester ce refus de l'hôpital toulousain (**Libération** du 17 février).

CONGÉ MATERNITÉ – Dans une pétition intitulée « [Égalité de l'aide financière pour toutes les femmes libérales en congé maternité](#) » adressée à la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la ministre des Solidarités et de la Santé, des soignantes (infirmières, kinésithérapeutes, sages-femmes) demandent au gouvernement de leur accorder l'aide financière dont bénéficient les femmes médecins lors du congé maternité. Sous le titre « *Congé maternité: les infirmières font monter la pression* », **Le Figaro** du 20 février constate que « *l'impatience monte sur le congé de maternité unique, promis par Emmanuel Macron durant la campagne* ». Le quotidien rappelle que Marlène SCHIAPPA avait confirmé l'été dernier que le droit au congé maternité serait étendu pour les non-salariées, « *métier par métier* » tout au long du quinquennat.

CONGÉ PATERNITÉ – **Les Nouvelles News** signalent que « *depuis quelques mois, de grandes entreprises proposent un congé paternité et d'accueil de l'enfant plus long que la durée légale* ». « *Et les premiers bilans sont positifs* », croit savoir le site de « *l'autre genre d'info* » [qui a enquêté dans ces « entreprises pionnières](#) » qui pourraient inspirer les pouvoirs publics qui ont lancé cette piste en janvier (veille du 30 janvier), en chargeant l'IGAS d'étudier la mise en œuvre d'un congé allongé pour les pères.

